

10 février 1886

Rapport de la Commission des sciences physiques et naturelles sur les collections botaniques et géologiques formées par les élèves des écoles normales d'instituteurs

A. Boutan

Source : *B.A.M.I.P.* n° 687, p. 184-189.

Rien n'exprime mieux que ce texte le décalage entre les vœux exprimés au sommet de l'institution et la réalité des écoles normales. "Le *Trifolium Procumbens* de Grenier et Godron, par exemple, n'est pas le *Trifolium Procumbens* de Linné"... Voilà le genre de connaissance qui ne plaisait guère à Félix Pécaut, bien mal écouté en la circonstance ; malgré la faiblesse inévitable de l'application de ces recommandations sur le terrain, elles ont pu conduire à ce qui sera bientôt appelé "l'esprit primaire" qui fera débat au début du siècle suivant.

Le but principal que s'est proposé l'administration en provoquant l'envoi, par les écoles normales, d'un spécimen d'herbier et d'une série restreinte d'échantillons de roches ou de fossiles, a été de s'assurer que les instructions pratiques rédigées par la Commission des sciences avaient été comprises et suivies.

L'impression qu'on éprouve, tout d'abord, en examinant avec détail les spécimens des collections botaniques exposées, est une impression des plus favorables. On est heureux de reconnaître que les mesures prises par l'administration pour régulariser dans les écoles normales les études pratiques de l'histoire naturelle ont été suivies de quelques bons résultats. Les instructions fournies par la Commission ont été comprises et les préparations destinées à servir de modèle sont devenues un guide suffisant pour la direction à donner aux travaux pratiques des élèves. Quand on compare l'état actuel de l'enseignement des sciences naturelles à ce qu'il était à l'époque de la grande enquête de 1880, il y a lieu de se montrer quelque peu satisfait.

Le progrès est sensible ; mais il reste encore beaucoup à faire. Ainsi rien ne nous prouve que la partie des collections restée à l'école soit semblable à ce qui nous a été envoyé, et il est au contraire bien probable qu'on aura choisi, pour en faire l'envoi, les échantillons les plus complets et les mieux préparés.

Mais il reste toujours acquis qu'un bon nombre d'écoles peuvent faire bien et même très bien, si elles le veulent.

Nous devons dire que la nature de l'envoi réclamé par le ministère n'a pas été partout bien comprise. Plusieurs écoles ont expédié le travail du maître et non celui des élèves ; toutefois, dans la très grande majorité des cas, chaque élève a fourni une ou plusieurs plantes préparées, étiquetées et signées par lui : c'est bien là ce qui était demandé.

Dans la plupart des écoles, les élèves se sont dispensés de faire suivre le nom de la plante du nom de l'auteur qui l'a dénommée. C'est cependant une précaution indispensable, car le même nom a été parfois appliqué par divers botanistes à des plantes différentes : le *Trifolium Procumbens* de Grenier et Godron, par exemple, n'est pas le *Trifolium Procumbens* de Linné.

Dans quelques herbiers, le nom d'auteur a été correctement cité, mais mis entre parenthèses ; or, c'est là une notation allemande dont la signification est que le nom d'auteur s'applique au nom spécifique seulement, et pas au nom générique. Les élèves qui ont employé la parenthèse ont donc écrit, en réalité, tout autre chose que ce qu'ils avaient l'intention d'indiquer, et ils ont ainsi inscrit, sans s'en douter, une mention erronée. Du reste, cette notation a été formellement condamnée par le Congrès international de botanique de 1867, qui a maintenu la pure nomenclature linnéenne.

Le nom français, dans la plupart des herbiers, laisse beaucoup plus à désirer que le nom latin. Le plus souvent il n'en est que la traduction littérale et, n'est certainement pas usité dans le pays. Ces traductions n'ont aucune utilité. Appellera-t-on, par exemple, le *Rubus Idoeus*, « Ronce du mont Ida », au lieu d'employer le mot « Framboisier », qui est connu de tout le monde ?

Les noms français réellement en usage sont les seuls qui soient utiles à citer. On en dira autant des noms patois, qu'une ou deux écoles ont eu la bonne idée de noter. Les élèves ne doivent pas se croire obligés de trouver des noms vulgaires à des plantes qui n'en ont pas.

On peut faire, en ce qui concerne les propriétés et usage des végétaux, une remarque de même genre. La plupart des élèves se sont crus obligés à remplir ce paragraphe et ont attribué des vertus

étranges à des plantes tout à fait insignifiantes, au point de vue de leur action physiologique et thérapeutique.

Il semble, en vérité, que certains d'entre eux se soient inspirés de quelques vieilles pharmacopées. Qu'ils sachent bien que nous ne leur demandons pas de trouver des usages et des propriétés à des plantes sans action connue, sans emploi, et dont le seul intérêt est un intérêt botanique.

Enfin, la Commission a été frappée de ce fait que la plupart des élèves semblent ne pas connaître la différence de signification entre les mots *localité* et *station*. Ils ne savent assurément pas qu'on entend par *localité* le lieu même où croit une plante, tandis qu'on désigne par *station* la nature, la manière d'être de cette localité. On dira, par exemple, que telle orchidée a pour station les coteaux calcaires secs, et qu'une de ses localités se trouve sur les coteaux de l'Isle-Adam. Il y a même certains élèves qui confondent la station avec le port de la plante, et nous avons relevé sur une étiquette les mots *station verticale* ; ce qui, étant donné la signification précise du mot station en botanique, est presque aussi étrange que si l'on disait prairie ou marais vertical.

Pour l'exécution matérielle, c'est-à-dire le choix des échantillons, leur mode de dessiccation, leur disposition dans l'herbier, les écoles ont inégalement profité des instructions et des modèles qu'elles avaient reçus ; mais il en est peu qui n'aient tenu aucun compte des facilités qui leur avaient été procurées, et la moyenne des préparations est vraiment satisfaisante.

Nous citerons en terminant un fait digne de remarque : les herbiers faits sans soin correspondent précisément aux parties de la France où la flore est la plus riche et où le climat est le plus chaud ; les herbiers les meilleurs, au contraire, proviennent en général du Nord et de l'Ouest.

A l'inverse de ce qui concerne les herbiers, un seul coup d'œil sur les séries de collections géologiques suffit pour montrer qu'aucun point des instructions publiées par le ministère n'a été observé d'une manière satisfaisante. En dépit de l'envoi, à chaque école, de spécimens échantillonnés suivant les règles prescrites, aucune d'elles n'a paru se soucier de se conformer exactement aux modèles.

Malgré cette observation générale, les envois des départements ne sont pas tous dépourvus de mérite. Plusieurs écoles ont adressé des séries qu'il suffirait de perfectionner un peu pour les rendre très acceptables. Il est vrai que, dans la plupart, il est difficile de distinguer la part du maître de celle des élèves.

Plusieurs écoles, au lieu de suivre les instructions, ont essayé d'innover et présentent, par exemple, des spécimens fixés séparément sur des planchettes qu'on peut accrocher au mur ou réunir, par séries, dans de grands cartons. D'autres, plutôt que de tracer, sur l'échantillon lui-même, un signe qui permette de le reconnaître, ont collé son nom sur la boîte qui lui est destinée, ce qui rend permanent le danger de confusions. L'étiquette, dont plusieurs se sont d'ailleurs purement et simplement dispensés, est libellée par d'autres de la manière la plus hétérogène. Pour les roches, tantôt on n'a que le nom, tantôt on lit avec lui une très courte indication de la composition minéralogique ; parfois même, mais bien plus rarement, l'étiquette donne quelques renseignements sur le gisement et sur les applications. Pour les fossiles, la détermination, qu'il serait injuste, vu sa difficulté, d'exiger ici d'une manière absolue, est tantôt générique, tantôt spécifique. Le nom latin est parfois incorrectement écrit et, plus souvent, dépourvu d'une indication d'auteur.

L'âge géologique est très rarement signalé. Une remarque générale, c'est que l'art de l'échantillonnage dont on a, dans les instructions, fait ressortir l'importance, paraît presque partout n'être même pas soupçonné.

Dans plusieurs cas, les échantillons envoyés ne proviennent pas de la région où est établie l'école, et par conséquent ne répondent pas à notre demande.

Enfin, on relève des erreurs graves de détermination pour des échantillons très vulgaires, et parfois une absence complète de discernement dans les collections. Ici, la calcite est prise pour du quartz ; là, des dendrites de manganèse sont qualifiées d'algues fossiles ; ailleurs, et sans qu'on ait paru s'en apercevoir, des coquilles actuelles sont mélangées à des coquilles fossiles.

Comme conclusion de notre examen, nous pensons qu'il y a lieu de renouveler aux directeurs d'écoles normales l'invitation de se conformer aux instructions et de leur annoncer qu'un nouvel envoi leur sera ultérieurement demandé.